

Le Conseil a examiné les points suivants  
et, après en avoir délibéré, les a acceptés à l'unanimité,  
sauf indication contraire

## Séance du 10 février 2005

### Coupe de bois au Mont des Anes

L'abattage de bois au Mont des Anes, devisé à 11'980 € par l'O.N.F (Office National des forêts), ne coûtera rien à la commune car le bois récupéré sera vendu à 15,20 € la tonne et une subvention de 20,06 € la tonne sera reçue.

### Convention entre la commune et l'O.N.F.

Une convention sera signée avec l'O.N.F. concernant des installations et ouvrages communaux en forêt, tels que le réservoir d'eau de Bellevue, les tennis au Mont des Anes, les sources des Fontenettes et du Raffour, aires de stationnement du Syndicat Mixte du Salève aménagées aux XIII Arbres et sur la Petite Gorge.

### Travaux 2005 en forêt communale

Acceptation du devis de l'O.N.F. de 7'670 € pour des travaux d'entretien à réaliser en 2005 sur 6 parcelles en forêt communale.

### Réévaluation d'un loyer à la Cure d'Esserts

Le loyer d'un appartement de type F1, qui sera libéré le 31 mars 2005, sera réévalué de 278 € à 300 €, les charges restant fixées à 15,24 €.

### Indemnité kilométrique forfaitaire aux agents recenseurs

Les 4 agents recenseurs recrutés pour la période du 20 janvier au 19 février 2005 recevront un remboursement forfaitaire de 700 € par personne pour leurs déplacements.

### Travaux supplémentaires à l'école d'Esserts-Salève

Un nouveau raccordement électrique pour la classe préfabriquée reviendra à 2'581 €.

### Don en Asie du sud-est

Un don de 1 € par habitant, soit 1'792 €, sera versé pour la reconstruction d'écoles au Sri Lanka.

### Subvention exceptionnelle au G.I.S. 74

1'000 € seront versés au Groupement d'Intervention et de Secours de Haute-Savoie, association composée de bénévoles (médecins, infirmiers, secouristes, maîtres-chiens et logisticiens) pour poursuivre son action en Asie du sud-est.

### Participation financière à un voyage en Irlande

Cinq élèves de 4<sup>ème</sup> du collège de Reignier participeront à un voyage en Irlande. La commune versera 10 € par élève, soit 50 € en tout.

### Entretien du chauffage du préau de La Marjolaine

L'entretien des 2 appareils de chauffage coûtera 346.90€ pour l'année 2005.

### Frais de timbres poste des directrices d'école

Les 3 directrices recevront 77 € chacune pour leurs frais de timbres.

#### Remboursement de frais chirurgicaux à un employé

La Caisse Nationale de Prévoyance remboursera à la commune les 570 € que celle-ci a versés à un employé municipal pour un dépassement d'honoraires de chirurgien (accident de travail).

#### Vote de crédits

Dans l'attente du budget primitif 2005, divers crédits sont votés pour un total de 5'950 €.

#### Acquisition d'un poste à souder

Un poste à souder, pour les services techniques, sera acquis pour 520 €.

#### Eclairage public rue de La Marjolaine

A la suite de l'effondrement du mur de l'Armée du Salut, en novembre 2002, un poteau d'éclairage public avait été cassé. Son remplacement, ainsi que la pose d'un autre candélabre à l'intersection du chemin de la Tombe à Barrow, identiques à ceux déjà en place dans la commune, coûteront 12'059,75 €, dont environ 3'000 € seront remboursés par l'assurance.

